

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 FEVRIER 2014

Convocation du 10 FEVRIER 2014

L'an deux mil quatorze, le dix sept février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Guy AXISA, Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Julien BITARD, Marc COUSSEAU, Delphine DUBRAC, Pascal DELANAUD, Martine GRELLIER, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE

Secrétaire de séance : Martine GRELLIER

Votants : 11

REPLACEMENT EXTINCTEURS

Le maire explique au Conseil Municipal que la date limite d'utilisation des extincteurs installés dans les bâtiments communaux arrivent à expiration et qu'il est nécessaire de les renouveler fin 2014.

Il présente un devis de la société « Sécurité Civile » dont le montant TTC est de 813.60 €.

Le conseil accepte à l'unanimité d'inscrire cette dépense dans le budget.

DELIBERATION APPLICATION BAREME BASES MINIMUM COTISATIONS FONCIERES

Le maire informe le conseil du nouveau barème de bases minimum de cotisations foncières des entreprises (CFE) pour l'année 2014. Après en avoir délibéré le conseil décide de garder les montants de bases minimum prévus au titre de 2013.

DELIBERATION PROJET SUPPRESSION ATESAT

Le maire expose au conseil municipal que le projet de loi de finances pour 2014 prévoit la fin de l'assistance technique fournie par l'Etat aux communes au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire (ATESAT) à compter du 1^{er} janvier 2014.

Le conseil municipal décide de ne rien faire pour le moment.

DELIBERATION TRANSFERT DE COMPETENCE LECTURE PUBLIQUE

La bibliothèque de Chéniers n'est plus de la compétence de la commune, elle est passée aux mains de la Communauté de Communes qui assurera l'achat des livres et son fonctionnement.

ACHAT DEBROUSSAILLEUSE

Pascal BARITAUD donne lecture du devis de NOREMAT pour l'achat d'une nouvelle débroussailleuse professionnelle pour la commune. Le devis s'élève à 40488 € H.T., le conseil attend d'autres devis avant de prendre une décision.

CHEMINS ACCES EOLIENNES

Le maire informe le conseil d'un projet de la société NEOEN pour l'utilisation de chemins ruraux ou communaux pour accéder aux éventuelles futures éoliennes sur la commune.

La décision du conseil municipal est reportée à la prochaine réunion de conseil.

PREPARATION DES ELECTIONS MUNICIPALES

Le maire sollicite chaque membre du conseil de sa présence les 23 et 30 mars prochain pour tenir le bureau des élections.

Ce dernier rappelle quelques nouveautés pour les élections:

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour voter

Déclaration de candidature obligatoire

Impossibilité de voter pour une personne non candidate

QUESTIONS DIVERSES :

PROJET INVESTISSEMENTS 2014

Le maire propose au conseil municipal de :

Prévoir au budget l'achat de la débroussailleuse,
Commencer les travaux de la salle des fêtes de Sacierges avec un chiffrage pour l'installation d'une climatisation réversible non prévue initialement,
Lancer le plan de financement concernant les travaux de l'agrandissement du café communal.

RECENSEMENT 2014

Dominique PELLERIN, coordinateur communal, annonce la fin du recensement de la commune et remercie Madame VILLAUDIERE pour sa collaboration comme agent recenseur pour la deuxième fois.

La population est de 317 personnes (résidents toute l'année à Sacierges) soit 2 personnes par foyer en moyenne.

Il y a 266 logements sur la commune dont 150 résidences principales (56%),
75 résidences secondaires (28%)
41 logements vacants (16%).

35% des habitants vivent à Chéniers (Chéniers+ La Croix de la barre+La Barre+Le Barreau)

25% des habitants vivent à Sacierges (Le bourg+le Peu)

15% des habitants vivent à La Lande+Le Recheuil+Le Loudieu

12% vivent à la Minière

10% vivent au Colombier+La Puychalerie+La Loge

3% vivent au Plaix

La commune a augmenté sa population de 1.55 % depuis le dernier recensement en 2009.